

Maroc

Profil pays



15/08/2020

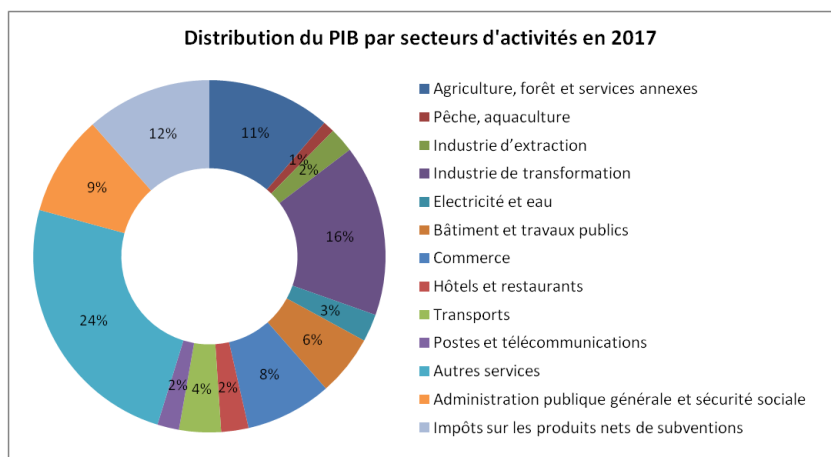
Préparé pour le SCP/RAC par Sofiane Benguergoura

www.switchmed.eu

1.	Introduction.....	3
2.	Cadre politique et réglementaire.....	4
3.	Demande du marché.....	5
4.	Climat de démarrage et d'investissement.....	6
5.	Contexte socioculturel	7
6.	Opportunités	8
7.	Obstacles et menaces	8
8.	Indicateurs d'impact et autres données	9
9.	Sources	10

1. Introduction

L'économie du royaume du Maroc est une économie de marché où la liberté d'entreprendre est un droit garanti, voire encouragé, par l'état. L'économie du Maroc est diversifiée et s'articule autour de plusieurs secteurs tels que les mines, l'agriculture, la pêche, le tourisme, le BTP, l'industrie et les services.



Source [1]

Le Maroc œuvre pour la constitution d'un cadre économique susceptible d'encourager les investisseurs nationaux et étrangers et constituer ainsi un levier pour l'atteinte des objectifs de développement durable.

Le Maroc a mis en œuvre une stratégie ambitieuse d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables afin de réduire sa dépendance de l'importation des combustibles fossiles d'une part et d'autre part, honorer ses engagements internationaux en faveur de l'énergie verte et de la lutte contre le changement climatique.

Indicateurs sociaux économiques et environnementaux [2]		
	Population	35,2 millions
	PIB par habitant	3 359 USD
	Croissance annuelle moyenne du PIB sur 10 ans	3,1 %
	Empreinte écologique	1,1 gha/capita
	Part de la consommation d'énergie renouvelable	11,3%
	Taux de chômage	9,0%
	Indice mondial de l'écart entre les genres (0-1 parité entre genres)	0,6

2. Cadre politique et réglementaire

Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed IV, le Maroc s'est résolument engagé pour la concrétisation du développement durable et a élaboré, dans cette perspective, un cadre politique favorable au développement d'une économie verte et circulaire.

Ce cadre politique s'appuie, d'abord, sur la nouvelle constitution du Maroc [3] qui institue le droit des citoyennes et citoyens à un développement humain et durable. Puis, sur la Loi Cadre n°99-12, promulguée le 6 mars 2014, portant Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable qui a prescrit au gouvernement l'élaboration et l'adoption de la Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD) [4]. Cette dernière, élaborée en 2016, vise à mettre en œuvre les fondements d'une économie verte et inclusive au Maroc d'ici 2030.

Par ailleurs, le Programme Gouvernemental, de 2017, [5] s'articule autour de cinq axes majeurs, notamment le développement du modèle économique et la promotion de l'emploi et du développement durable. A ce titre, le programme prévoit la mise en œuvre de plusieurs mesures concrètes tels que l'introduction d'une nouvelle incitation financière au profit des nouvelles TPME et startup qui investissent dans les secteurs prometteurs ; l'encouragement à la création de pépinières intégrées pour l'accueil des porteurs de projets et des chercheurs ; l'élaboration de plans de développement régionaux et provinciaux, basés sur l'économie verte ; l'accélération de la mise en œuvre des plans nationaux pour les déchets solides et industriels ; des plans des EnR, ainsi que d'autres actions en faveur de l'économie verte et circulaire.

Parallèlement, le Maroc a élaboré, en 2015, le plan cadre national pour la consommation et production durables [6], ainsi que le plan d'action sectoriel décennal pour une agriculture et alimentation durable [7] et le plan d'action sectoriel décennal pour l'éco-construction et les bâtiments durables [8].

Dans le secteur de l'agriculture, le Maroc a adopté, depuis 2009, le Plan Maroc Vert [9] qui est une stratégie de développement du secteur qui a pour fondement la sauvegarde des ressources naturelles pour une agriculture durable. A cet effet, les autorités ont élaboré un dispositif législatif et réglementaire assez complet afin de développer l'agriculture biologique.

En matière d'énergie, le Royaume du Maroc a adopté, depuis 2009, une stratégie énergétique [10] qui vise la montée en puissance des énergies renouvelables, le renforcement de l'efficacité énergétique et l'intégration régionale.

Le secteur de l'industrie a connu, ces dernières années, un développement remarquable grâce à la mise en œuvre du plan d'accélération industrielle 2014-2020 qui vise à faire de l'industrie un levier majeur de croissance en améliorant la compétitivité des PME et en offrant des outils de soutien tels que la qualification des ressources humaines, l'innovation, la numérisation, le transfert de technologies, l'accès aux financements et l'accès aux marchés. Cependant, exception faite des dispositifs législatifs et réglementaires qui régissent les rejets solides, liquides ou gazeux afin d'éviter la pollution industrielle, ou les subventions pour la mise en place d'un système de management ISO 14001 ou ISO 50001, il n'existe pas dans ce secteur des politiques spécifiques pour la promotion de l'économie circulaire notamment pour encourager l'approvisionnement durable, l'éco-conception, la symbiose industrielle ou l'économie de la fonctionnalité.

La stratégie du tourisme au Maroc s'inscrit dans une démarche intégrée de développement durable, respectueuse de l'environnement et de l'authenticité socioculturelle. Ainsi le secteur touristique a élaboré un programme de tourisme durable. Ce programme a pour but de valoriser les ressources naturelles et rurales tout en les préservant, et de veiller au respect de l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil en leur offrant des avantages socioéconomiques.

S'agissant du secteur de la pêche, la stratégie de développement et de compétitivité du secteur halieutique marocain « HALIEUTIS 2020 » [11] est conçue autour de trois principes de base, notamment l'exploitation durable des ressources pour les générations futures. A cet effet, toutes les pêcheries, à intérêt commercial, sont aménagées sur la base de quotas et les flux contrôlés tout au long de la chaîne de valeur.

Le Maroc a élaboré également, en 2018, en accord avec la SNDD, sa Stratégie National de Réduction et de Valorisation des Déchets (SNRVD) [12] visant à initier les pratiques de l'économie circulaire au niveau des territoires en développant des filières de valorisation des déchets créatrices d'emplois verts. Cette stratégie prévoit, entre autres, le renforcement du cadre législatif, réglementaire, institutionnel et financier ; la promotion de la réduction des déchets ainsi que la communication, la sensibilisation et l'éducation citoyenne.

Enfin, le Maroc a élaboré, en 2019, son Plan Climat National à l'horizon 2030 (PCN30) [13] visant à renforcer la résilience face au changement climatique et une transition rapide vers une économie sobre en carbone. Le PCN30 comporte un ensemble de mesures de mise en œuvre pour décarboniser la production d'énergie et réussir la transition énergétique ; accélérer le développement des bâtiments performants ; promouvoir et accompagner le développement d'une agriculture durable et raisonnée ; assurer la conservation et l'adaptation des ressources halieutiques ainsi que la promotion d'une gestion intégrée des déchets pour mettre en œuvre une économie circulaire.

Toutes ces stratégies, plans et programmes sont encadrés et soutenus par un dispositif législatif et réglementaire important pour assurer et faciliter leur mise en œuvre.

En matière de fiscalité, afin de protéger l'environnement et favoriser l'économie des ressources, le système fiscal marocain prévoit, d'une part, un certain nombre de taxes, notamment, la taxe sur l'extraction des produits de carrière ; les taxes intérieures sur les produits énergétiques ; la taxe spéciale sur le ciment ; la taxe écologique sur la plasturgie ; la taxe spéciale sur le fer à béton ; la taxe spéciale sur le sable et, d'autre part, des exonérations et réductions fiscales comme la réduction de la TVA sur la voiture économique ; sur les chauffe-eaux solaires et l'exonération totale et permanente des revenus des plantations sylvestres, non fruitières destinées à préserver les sols de l'érosion.

3. Demande du marché

Le premier axe stratégique de la SNDD est la mise en œuvre d'une démarche exemplaire au sein de la fonction publique en matière de promotion du développement durable. La démarche d'exemplarité porte sur les achats publics durables, sur l'éco responsabilité de l'Etat et sur sa responsabilité sociale et sociétale.

La commande publique se situe entre 15 et 17 % du PIB au Maroc ce qui représente une part importante de l'activité économique du pays et contribue donc d'une manière significative au développement des entreprises et de l'emploi.

La réglementation relative aux marchés publics a introduit, en 2013, des exigences liées à la protection de l'environnement ainsi qu'au développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Cependant, il semble que ces exigences ne sont pas suffisantes pour dynamiser un marché public des produits et services durables dans la mesure où le volume de la commande publique, en dehors des énergies renouvelables, reste limité.

L'étude menée, en 2019, par le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement et l'ONUDI, dans le cadre du Global Cleantech Innovation Programme Maroc (GCIP) [14], a révélé

que les procédures actuelles d'achats du secteur public favorisent plutôt des entreprises installées depuis quelques années au moins même si les produits seraient moins innovants, que les startups vertes.

D'une manière générale, la taille des marchés (publics ou privés) de produits durables reste limitée. Bien qu'elle soit en augmentation, la demande des consommateurs de produits durables reste faible.

En outre, l'étude relative à la promotion de l'entrepreneuriat vert menée dans le cadre du programme switchmed [15] a révélé quelques freins à la consommation responsables. D'abord, le consommateur marocain n'est pas suffisamment informé sur les produits existants de l'économie verte et l'impact environnemental et sociétal de sa propre consommation. Puis, les produits et services verts sont souvent innovants et impliquent parfois de nouvelles habitudes que les consommateurs marocains, réputés conservateurs dans leurs choix, ne sont pas prêts à adopter. Enfin, les produits et services verts sont généralement plus chers que leurs concurrents conventionnels.

4. Climat de démarrage et d'investissement

D'un point de vue général, le Maroc est à la 53^{ème} position mondiale dans le classement de la facilité de faire des affaires (Doing Business 2020) de la Banque mondiale [16], soit à la 4^{ème} position de la région MENA. Le temps nécessaire pour les démarches administratives de création d'une entreprise et de l'ordre de 9 jours d'après The Global Competitiveness Report 2019 [17]. Cela signifie que d'une manière générale il est relativement aisé de démarrer une entreprise au Maroc.

En matière de financement : l'accès des nouvelles entreprises aux financements reste assez difficile, le Maroc est classé 112^{ème} dans l'accès au crédit selon le Global Entrepreneurship Monitor 2019/2020 [18] et cela en dépit des différents mécanismes et modes de financement existants [19]. Dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat et le développement des PME, l'état accorde des subventions, des prêts financiers, des cofinancements bancaires, des garantis de dette bancaire, des avances sans intérêts et des dons à travers quelques agences de gestion telles que Maroc PME et la Caisse Centrale de Garantie (CCG). Ces mécanismes de financements sont alimentés par le fond « Green Innov Invest » (GNII) spécialement dédié pour l'entrepreneuriat vert ; le « Fonds Innov Invest-FII » ; le « Fonds de Développement Industriel et des Investissements (FDII) » ; Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social et, récemment crée, le « Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat ». Il existe également une ligne de financement de l'énergie durable dénommée « MorSEFF », soutenu par l'UE et développée par la BERD, destinée aux entreprises privées marocaines ; et l'« OCP Innovation Fund For Agriculture » qui est un fond d'investissement dédié à la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie.

En plus des financements conventionnels précités, d'autres types de financement comme le crowdfunding ; le Business Angel ; les réseaux de financement et parrainage commencent à émerger au Maroc.

En matière de structures d'accompagnement : à côté de l'agence publique « Maroc PME » qui est la principale structure d'appui aux porteurs de projets offrant des subventions pour les entreprises vertes et circulaire notamment pour la formation, l'accompagnement, l'assistance technique ou l'investissement, il existe un grand nombre d'organismes d'accompagnement publics et privés qui s'adressent aux micro-entreprises, coopératives, startups, entreprise en

développement, auto-entrepreneurs...). Ces organismes s'appuient sur des financements nationaux et internationaux dans le cadre des programmes de coopération.

En matière de fiscalité : la fiscalité du Maroc semble relativement élevée avec des taux allant jusqu'à 37% pour l'impôt sur les sociétés et 38 % pour l'impôt sur le revenu [14]. Cependant il existe des dispositifs d'allègement fiscal notamment pour les nouvelles entreprises qui sont exonérées de la taxe professionnelle et local pour les 5 premières années ainsi que pour les auto-entrepreneurs avec une fiscalité avantageuse variant seulement de 0,5 à 1% du chiffre d'affaire. Le statut d'auto-entrepreneur est réservé à toute personne travaillant à titre individuel et s'adapte bien pour les entrepreneurs en phase de test de leur business modèle.

Tous ces avantages ne sont pas spécifiquement dédiés aux entreprises vertes et circulaires mais elles peuvent en bénéficier pour les phases de démarrage ou de croissance.

5. Contexte socioculturel

L'examen des statistiques de l'emploi élaboré par le HCP en 2019 [20] montre que le taux de l'auto-emploi est de 40,8% par rapport à la population active occupée, ce taux est de 55,7 % en milieu rural et de 32,8% en milieu urbain. Ces taux révèlent que la culture de l'entrepreneuriat est assez présente dans le paysage économique du Maroc et qu'elle est plus prononcée en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette tendance s'explique, en partie, par le fait qu'en milieu rural il y a moins d'opportunité d'emploi, en tant que salarié, qu'en milieu urbain.

Par ailleurs, l'examen des résultats de l'enquête menée dans le cadre du « Global Entrepreneurship Monitor » [18] montre que près de 58% des marocains estiment qu'il y a de bonnes opportunités pour démarrer une nouvelle entreprise dans leurs régions mais plus de 42% ont peur de l'échec. En outre, d'après cette même enquête, au regard de l'indice de motivation qui est égal à 1,32 ; la création d'entreprise est plus motivée par des opportunités d'amélioration (amélioration de revenu, indépendance) que par nécessité, conditionnée par l'environnement social et économique du pays (taux de chômage élevé, instabilité de l'emploi, faible niveau de rémunération et l'exclusion sociale). La peur de l'échec reste un frein majeur à l'entrepreneuriat.

Sur le plan du genre, et selon les données du HCP, le taux d'activité des femmes était, en 2019, de 22,1%. Cette faible participation des femmes sur le plan économique s'explique par plusieurs facteurs notamment le poids des rôles sociaux associés aux femmes. En effet, selon les enquêtes du HCP, près de la moitié des femmes inactives le sont en raison de la nécessité de s'occuper de leur foyer et des enfants.

Sur le plan de la qualification, le rapport de diagnostic de croissance du Maroc [21] a identifié que le manque de capital humain qualifié constituait un frein à l'investissement privé au Maroc. En effet, les entreprises marocaines estiment que le manque de main d'œuvre suffisamment qualifiée constitue un obstacle majeur au développement de leurs activités. En plus, en matière d'innovation, le Maroc affiche un taux d'innovation, mesurant à quel degré les projets entrepreneuriaux sont innovants, de 14,88% seulement [14]. Ceci montre que les marocains sont conservateurs et optent pour des business modèles plus classiques ayant moins de risques d'échec.

Enfin, les consommateurs marocains, réputés conservateurs dans leurs choix, ne sont pas prêts à adopter rapidement de nouveaux produits et services verts et innovants qui impliquent, parfois, de changer de comportement de consommation, ce qui a pour effet de retarder l'émergence du marché de produits et services durables [15].

6. Opportunités

Le Maroc jouit d'une bonne stabilité macroéconomique (stabilité des prix, dette publique et déficit réduit, stabilité du taux de change) qui encourage l'investissement.

Les entrepreneurs ne manquent pas d'opportunités de réseautage car le Maroc connaît un grand nombre d'événements nationaux et internationaux dans lesquels les entrepreneurs peuvent exposer leurs produits et services et nouer un premier contact avec des donneurs d'ordre potentiels.

La communauté des structures d'appui à l'entrepreneuriat tels que les incubateurs, réseaux, associations, espaces de coworking, Fab Lab, etc. s'est développée et renforcée ces dernières années [22] et est devenue très active en proposant plusieurs programmes.

Un capital naturel favorable au développement de l'énergie solaire, de l'agriculture et de la pêche durable, de l'écotourisme.

Disponibilité d'une bonne infrastructure d'affaires (transport, logistique, communication, etc.) surtout dans les zones côtières notamment l'axe Casablanca-Rabat-Tanger.

Les régions rurales faiblement développées et isolées peuvent devenir une opportunité de développer des filières encore peu connues comme les approches de l'économie circulaire mettant en valeur des ressources locales peu ou pas exploitées et qui représenteraient d'importantes opportunités économiques pour les territoires.

Le Maroc a adopté une politique de compensation industrielle dans le cadre des marchés publics internationaux importants. Cette stratégie vise à induire des investissements, assurer le transfert de technologie et la mise à niveau des entreprises locales ainsi que le développement des ressources humaines. Les retombées de cette politique peuvent être bénéfiques à l'essor de l'économie circulaire.

La création, durant ces dernières années, des Sociétés de Développement Local (SDL), dans les villes où la gestion urbaine est déléguée au secteur privé, permet de nouvelles opportunités de green business en facilitant la communication avec les acteurs concernés et en palliant aux lourdeurs administratives.

7. Obstacles et menaces

L'accès aux financements est considéré comme un obstacle majeur au développement d'une économie verte. En effet, malgré les avancées en la matière, le système de soutien financier de l'entrepreneuriat vert et des projets innovants demeure insuffisant, avec une faible présence des nouveaux modes de financement (capital-risque, amorçage, business angel, crowdfunding etc.).

L'accès au marché est également un obstacle important pour les entrepreneurs. Le marché vert marocain dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, du bâtiment est encore un marché relativement petit. Le marché des énergies renouvelables est plus important mais les entrepreneurs locaux sont fortement concurrencés par les investisseurs étrangers intéressés par ce marché.

L'inefficacité et la lourdeur des services administratifs aussi bien au niveau central que local constituent un handicap de taille pour les entrepreneurs.

La situation économique, sociale et institutionnelle n'offre pas suffisamment d'assurance contre les risques d'échec et l'entrepreneur doit offrir des garanties personnelles pour accéder aux financements ou en cas de liquidation judiciaire, ce qui augmente la prise de risque et freine les initiatives privées [23].

Une forte concentration dans la plupart des secteurs, générant parfois des positions dominantes de certaines grandes sociétés sur le marché, en plus des procédures d'agrément et d'autorisations préalables pour certains secteurs d'activités (hydrocarbures, transports publics, carrières, pêche hauturière...) accentuant davantage cette concentration et protégeant les entreprises existantes, limitent la concurrence et pénalisent l'émergence de nouveaux entrepreneurs innovants au sein de l'économie [23].

Le manque de communication autour des programmes publics constitue également un obstacle. En effet, selon l'enquête menée dans le cadre GCIP Maroc [14], 49% des entrepreneurs n'ont pas suffisamment d'informations sur les politiques publiques liées à l'entrepreneuriat vert. De même, le manque de communication, d'information et de sensibilisation, relatives aux avantages des produits et services durables, ne favorise pas le développement des marchés verts.

La corruption, en dépit des efforts des pouvoirs publics pour l'enrayer, freine le développement d'un environnement des affaires sain et transparent et décourage l'entrepreneuriat.

Le manque de transversalité entre les différentes politiques sectorielles et le manque de coopération entre les différents ministères ainsi que le manque d'appropriation véritable des stratégies nationales au niveau local freinent le développement de l'économie verte et circulaire.

Le secteur informel peut constituer une forme de concurrence déloyale à l'égard des entrepreneurs qui formalisent la création de leurs entreprises.

8. Indicateurs d'impact et autres données

Gestion des déchets : le gisement des déchets produits au niveau national est estimé à plus de 25 millions de tonnes (année 2015) pour toutes les catégories de déchets ménagers et assimilés (DMA), industriels et de construction. Le taux de recyclage des DMA est de 6% alors que ce taux est de 12% pour les déchets industriels. Le taux de valorisation énergétique des DMA est de 1%, de même, le taux de valorisation de la matière organique des DMA est de 1%.

Taux de recyclage des déchets par filière (en 2015)		
Filière	Gisement recyclable (t/an)	Taux de recyclage en %
Plastiques	794 169	33
Papiers et cartons	941 158	27
Métaux	791 780	46
Equipements électriques et électroniques	126 958	13
Huiles usagées	173 704	36
Pneus usés	48 180	42
Batteries usées	12 925	25

Energies renouvelables :

Energies renouvelables : indicateurs clés (2018) (source : https://www.mem.gov.ma)	
Puissance installée des énergies renouvelables	3700 MW
Puissance installée de l'énergie éolienne	1220 MW
Puissance installée de l'énergie hydroélectrique	1770 MW

Puissance installée de l'énergie solaire	711 MW
Taux des énergies renouvelables dans la puissance électrique installée	34 %
Taux de l'énergie éolienne dans la capacité électrique	11 %
Taux de l'énergie hydroélectrique dans la capacité électrique	16 %
Taux de l'énergie solaire dans la capacité électrique	7 %

Agriculture biologique : le Maroc dispose d'une importante superficie biologique de plus de 817 000 hectares [24], cette superficie est dominée par les cultures sauvages notamment l'arganier et quelques plantes aromatiques et médicinales spontanées et arbres fruitiers de cueillette sauvage), les surfaces cultivées demeurent très faibles. Selon la fédération FIMABIO (<http://fimabio.ma>) le Maroc dispose actuellement de 9850 ha de superficies réservées aux cultures biologiques certifiées et 180000 ha de plantes spontanées certifiées bio. L'utilisation d'engrais est de 59,3 kg par ha de terres arables [25].

Eau : Ressources renouvelables internes en eau douce était de 848,1 m³/habitant en 2014 [26].

Ecotourisme : 56 hôtels labélisés « clef verte » en 2020 [27].

GES : les émissions annuelles de dioxyde de carbone sont de 2,65 tonnes par habitant.

9. Sources

[1] : Chiffres clés 2018, Haut Commissariat au Plan, Royaume du Maroc

[2] : The Global Competitiveness Report 2019, Pr. Klaus Schwab, World Economic Forum, 2019

[3] : La Constitution, édition 2011, Secrétariat Général du Gouvernement, Royaume du Maroc

[4] : Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) 2030, résumé exécutif, Octobre 2017, Royaume du Maroc

[5] : Le programme gouvernemental, Le Chef du gouvernement, Royaume du Maroc, avril 2017

[6] : Le plan cadre national pour la consommation et production durables, programme SwitchMed, 2015

[7] : Le plan d'action sectoriel décennal pour une agriculture et alimentation durable, programme SwitchMed, 2016

[8] : Le plan d'action sectoriel décennal pour l'éco-construction et les bâtiments durables, programme SwitchMed, 2016

[9] : Le Plan Maroc Vert, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, Royaume du Maroc, mai 2009

[10] : Stratégie Energétique Nationale Horizon 2030, Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Royaume du Maroc, 2009

[11] : HALIEUTIS stratégie de développement et de compétitivité du secteur halieutique marocain à l'horizon 2020, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, Royaume du Maroc

[12] : Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets, rapport de synthèse, mars 2019

[13] : Plan Climat National à l'horizon 2030, Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement,

Royaume du Maroc, 2019

[14] : Etude sur l'entrepreneuriat vert au Maroc, Global Cleantech Innovation Programme Maroc, 2019

[15] : Promotion de l'entrepreneuriat vert et de l'éco-innovation sociale au Maroc, État des lieux et recommandations des parties prenantes, programme SwitchMed, 2017

[16] : Doing Business 2020, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2020

[17] : The Global Competitiveness Report 2019

[18] : Global Entrepreneurship Monitor, 2019/2020 Global Report, the Global Entrepreneurship Research Association, 2020

[19] : Guide des programmes de financement et d'accompagnement des entreprises au Maroc, FCS-CGEM, les guides du manager, 2014

[20] : Principaux indicateurs du marché de travail relatifs à l'activité, à l'emploi et au chômage au titre du quatrième trimestre 2019, Haut Commissariat au Plan, Royaume du Maroc, 2020

[21] : Diagnostic de croissance du Maroc, Analyse des contraintes à une croissance large et inclusive, BAD-Gouvernement du Maroc-MCC

[22] : Le guide de l'entrepreneur Green Tech au Maroc, Cluster Solaire-GIZ-Climate Innovation Center Morocco, Juillet 2017

[23] : Le nouveau modèle de développement du Maroc, contribution du Conseil Economique, Social et Environnemental, Royaume du Maroc, 2019

[24] : Examen national de l'export vert du Maroc, étude de base de la CNUCED, UNCTAD/WEB/ DITC/ TED/ 2016/ 1, United Nations Publication, 2016

[25] : <https://www.theglobaleconomy.com>

[26] : <https://databank.banquemondiale.org>

[27] : <http://www.clefverte.ma/fr/liste-laureats>

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de SwitchMed et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.

Retrouvez-nous sur

switchmed.eu
